

La condition féminine

Marianne Rauze

octobre 1954

La condition féminine est conséquence du régime d'administration générale des Affaires Humaines. Ces affaires étant toutes dirigées par le sexe mâle, la population terrestre vit en régime masculiniste ou « phallocratique ».

Dans ce régime, le caractère principal de la condition féminine est son exploitation sur quatre plans :

1. Exploitation de la reproductrice par la reproduction obligatoire ou par la vente sexuelle ;
2. Le travail ménager obligatoire et non rémunéré ;
3. Le travail industriel et agricole sous-rémunéré ;
4. Les obligations politiques : impôts, lois arbitraires ; éloignement des valeurs féminines de toutes les directions supérieures.

La première et la plus pressante revendication féminine est la liberté de la maternité, le choix volontaire ou l'acceptation enthousiaste. Au lieu de cela, par l'ignorance imposée des mesures préservatrices, les « citoyennes » soumises ou exposées aux aléas des fécondations abusives sont dépouillées de toute dignité humaine et sont considérées par le législateur comme vaches à vèler...

Hélas ! pour faire les guerres et pour faire les armées, il faut aux États et aux industriels beaucoup de combattants et beaucoup de main-d'œuvre.

La main-d'œuvre rare serait trop chère ; tandis qu'abondante, avec la peur du chômage, elle est « à bon marché » ! Et allez donc, prolétaires ! que la classe ouvrière fasse elle-même la misère de ses enfants : en se multipliant, elle instaure les chômages futurs et les bas salaires.

Alors les législateurs capitalistes savent et pourvoir ; ils maintiennent la « femme au foyer » et surtout ignorent les moyens d'éviter les maternités indésirées ou dangereuses.

Dans les villages de nos montagnes françaises bien des familles trop nombreuses voient s'exiler leurs enfants. Pour l'une d'elles, j'ai vu un maire, très à la page, demander le prix Cognacq et l'obtenir. En foi de quoi, M. le préfet décida de donner à cette cérémonie tout son lustre de propagande pour la surpopulation, et se fit accompagner par toutes les autorités du département : députés, sénateurs, conseillers généraux, etc. Au jour dit, lorsque ces autorités mirent pied à terre devant la mairie pavoisée, le chef de la commune leur présenta alignés, le père et les enfants. Félicitations du préfet. Remise du prix. Quelqu'un fit remarquer : Et la mère ? N'avait-elle pas été à la peine ? où était-elle ?

— Au cimetière. L'épuisement l'y avait conduite.

Ainsi l'homme, honoré pour son plaisir sexuel de procréation sans gêne, restait seul à profiter du capital Cognacq.

Ce cas n'est pas unique, mais nous pensons que les lois, les Constitutions, les mœurs qui permettent de telles monstruosité sont blâmables et doivent s'effacer.

Certains États cependant ne pratiquent pas la doctrine du « lapinisme ». Les Nordiques agissent plus humainement et contrairement aux pays vaticans, ils respectent la dignité de la personne humaine par la liberté guidée de la volonté féminine et maternelle.

Voici l'exemple typique de la Norvège. C'est en 1924 qu'à Oslo, un parti ouvrier féminin avec l'aide d'une femme au grand cœur, Mme Katti Anker Moller, ouvrit un centre d'hygiène sexuelle avec consultations spéciales pré-natales et aussi anticonceptionnelles. On notait dès le début 16 à 24 visites de consultantes chaque jour. Cette clinique reçut une aide financière de la municipalité et des assurances sociales. Depuis, 5 autres cliniques semblables ont été ouvertes à Oslo et Bergen. Les consultations y sont gratuites.

Si l'on a aussitôt constaté la disparition des avortements provoqués. Donc, plus aucun besoin d'une loi punissant et déshonorant les avortées et les avorteurs. Disparition aussi

des péripatéticiennes qui ne trouveraient plus de clients payants. Car c'est souvent pour éviter à sa compagne une maternité indésirée, que dans nos pays latins, tel ou tel homme marié va s'acheter un soulagement de rencontre.

Ainsi, les Nordiques ont réalisé un assainissement moral et physique de leur milieu social ; tel est le résultat de leurs méthodes.

Aujourd'hui c'est la doctoresse Nic Wall qui dirige à Oslo leur « Modre Hygiène Koniore ».

Un certain nombre d'autres nations pratiquent le même système de consultations officielles, légales et gratuites où les femmes, les filles embarrassées devant l'inconnu vont chercher enseignement, conseils et aide. Mieux vaut prévenir que risquer. Le Birth Control anglais lui aussi a fait ses preuves : ainsi des gens malades ou de grande misère sont exemptés de concevoir. Créer du malheur ne peut être que le fait de peuples arriérés ; ce n'est pas de la civilisation ; l'enfance heureuse et saine est la marque des peuples supérieurs.

Et aussi le respect de la personne humaine dans la jeune fille et dans la femme, avec la libre disposition de son être intime et le juste équilibre, dans l'eugénisme pratiqué, de son Moi total : la maternité devenue consciente et fière.

Nous ne voulons plus être du cheptel ! Qu'on se le dise !

Un jour prochain, ménagères, nous parlerons de votre servage familial et même de... la Bible qui nous enseigne !

Marianne RAUZE, (des Femmes Unies)

Bibliothèque anarchiste

Marianne Rauze
La condition féminine
octobre 1954

extrait le 7 août 2026 de FICEDL, *Le Monde libertaire* n° 1.
Article dans le premier numéro du *Monde Libertaire*.

bibliotheque-anarchiste.com